ISSN: 1824-7482

Publif@rum 16, 2011

Ricerche Dottorali in Francesistica

Biagio MAGAUDDA

Le transfert des notes de lecture du Dossier «Politique» dans le chapitre VI de «Bouvard et Pécuchet»: illustration d'un exemple significatif

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

Pour citer cet article :

Biagio MAGAUDDA, *Le transfert des notes de lecture du Dossier «Politique» dans le chapitre VI de «Bouvard et Pécuchet»: illustration d'un exemple significatif*, Ricerche Dottorali in Francesistica, Publifarum, n. 16, pubblicato il 2011, consultato il 27/04/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=222

Editore Publifarum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Univerità di Genova)

http://www.farum.it/publifarum/

http://www.farum.it

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=222

Document généré automatiquement le 27/04/2024.

Le transfert des notes de lecture du Dossier «Politique» dans le chapitre VI de «Bouvard et Pécuchet»: illustration d’un exemple significatif

Biagio MAGAUDDA

Table

Abstract

Introduction

Gustave Flaubert: objet privilégié de la critique génétique

Caractéristiques graphiques des manuscrits du Dossier «Politique»

Description du corpus du Dossier «Politique»

L’utilisation des notes de lecture: illustration d’un transfert dans le chapitre VI de «Bouvard et Pécuchet»

Conclusion

Bibliographie

Abstract

My research falls into a new field called genetic criticism, rooted in France since the 1970s and the 1980s and providing a fresh new perspective on literary works. In fact, its main focus is on modern literary manuscripts bearing witness to texts in their nascent stage (in statu nascendi) as well as to a work's creative process. The "dossier Politique", the political section of *Bouvard et Pécuchet*, the focus of my studies, contains notes - collected by writer Gustave Flaubert for chapter VI of the novel - which result from his individual research and reading through a significant variety of books (approximately one hundred) linked to political and historical issues. These notes, therefore, can be thought of as the embryo of the above mentioned chapter on political issues and the starting point of a complex creative process. As a part of my doctoral thesis work, this led me to introduce an analysis dealing with all the preparatory documentation which follows, step by step, the genesis of the chapter. For the time being, I will introduce some aspects related to my corpus and proceed by illustrating the way how notes became part of chapter VI.

Introduction

Mon travail de recherche s’inscrit dans le cadre de la critique génétique, une nouvelle discipline qui s’enracine en France à partir des années 1970/80 en apportant un regard nouveau et original sur les œuvres littéraires, grâce à l’attention consacrée à la notion d’avant-texte (BELLEMIN-NOËL 1972: 15, DE BIASI 2000: 30-31, GRÉSILLON 1994: 109).1

Son objet d'étude est, en effet, le manuscrit littéraire moderne, porteur du texte à l'état naissant et témoin des processus créatifs d'une œuvre: ainsi pouvons-nous réassister, presque miraculeusement, à la première conception d'une œuvre sous forme de plan, de schéma ou de scénario; à l'apparition, souvent incertaine, des premiers mots, au développement des premiers énoncés, jusqu'à l'écriture des pages et des chapitres, travail souvent acharné, accompagné de ratures, de repentirs, de transformations nombreuses et parfois surprenantes, ce qui envoûte les esprits des généticiens les plus passionnés.

Le généticien, personnage animé par la passion et par la curiosité de pénétrer dans l'espace secret et parfois interdit du travail créatif d'un écrivain, a une tâche singulière et complexe: il doit classer, déchiffrer, transcrire, et éditer les documents autographes qui ont contribué à l'élaboration d'un texte et, à partir de ces opérations, il fait des conjectures sur les significations possibles de ce processus de création. Cette mission peut s'avérer ardue, parsemée d'obstacles, mais aussi riche en émotions: il faut s'armer de bonne volonté et de patience pour aller à la recherche d'un manuscrit inédit, entrer en fusion avec l'auteur et partager ses états d'âme, ses inquiétudes, ses joies, s'orienter parmi des milliers de feuillets, raisonner sur des mots illisibles ou découvrir ce qui est écrit sous une rature ou un gribouillis.

Ma recherche doctorale a pris naissance au sein du Département de Langues, Littératures et Cultures étrangères de l'Université de Messine, qui connaît une longue tradition en matière de critique génétique, grâce au travail d'une équipe scientifique dirigée par Mme Rosa Maria Palermo, spécialiste d'études flaubertiennes.

Mon travail s'effectue dans le cadre d'un projet international visant la transcription intégrale des manuscrits et la réalisation d'une édition électronique des Dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*, sous la direction scientifique de Stéphanie Dord-Crouslé (CNRS, UMR 5611 LIRE: http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/). Ma collaboration à ce projet implique la transcription et l'annotation des 90 folios du dossier «Politique».

Les dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet,* conservés à la Bibliothèque Municipale de Rouen*,* se composent de 2400 feuillets de pages manuscrites et coupures de presse qui ont servi à rédiger le premier volume de l'œuvre et auraient dû être réutilisés pour la préparation du second volume, jamais commencé à cause de la mort du romancier. En particulier, le Dossier «Politique», objet de mes études, contient les notes que l'écrivain a recueillies pour le chapitre VI du roman, après avoir effectué des recherches personnelles et des lectures très minutieuses sur des ouvrages concernant des sujets politiques et historiques. Ces notes représentent, donc, l'embryon du chapitre consacré à la politique, le point de départ d'un complexe mécanisme créatif. Outre les notes sur la politique, Flaubert a rassemblé, dans d'autres dossiers, une vaste et monumentale quantité de notes de lecture sur les différents domaines du savoir: agriculture, histoire, médecine, philosophie, chimie, pédagogie, etc.

Dans le cadre de ma thèse de doctorat, je me propose d'analyser l'avant-texte du chapitre VI de *Bouvard et Pécuchet*, c'est-à-dire toute la documentation préparatoire (les notes de lectures et une partie des brouillons) qui permet de suivre, étape par étape, la genèse du chapitre en question. Rappelons que les brouillons se distinguent des notes de lectures parce qu'ils contiennent les différentes étapes rédactionnelles du chapitre et font assister à une graduelle expansion de la narration par rapport aux premiers plans.

Mon travail de recherche s'échelonne sur plusieurs phases:

- première**ment**, la transcription intégrale des notes de lecture qui composent le Dossier «Politique» de*Bouvard et Pécuchet*; parallèlement à cette activité de transcription, j'ai consulté les textes sources où Flaubert a puisé les informations de ses notes et j'ai pu observer les différentes modalités de prise de notes utilisées par l'écrivain.

- deuxièmement, le repérage, dans les notes de lecture, des données documentaires qui ont été l'objet d'un transfert dans le chapitre VI de *Bouvard et Pécuchet*.

- enfin, la recherche de ces données dans les brouillons de l'œuvre – qui constituent le stade intermédiaire de la création avant-textuelle – pour analyser comment les notes de lecture ont été élaborées et réélaborées successivement par Flaubert et par quel chemin l'écrivain est arrivéà la version définitive du texte.

Lors de cette Journée, je m'arrêterai sur la présentation de quelques aspects de mon corpus et j'illustrerai, enfin, un cas significatif de transfert de notes du Dossier «Politique» dans le chapitre VI du roman.

Gustave Flaubert: objet privilégié de la critique génétique

Gustave Flaubert est un écrivain qui a attiré (et attirera encore!) des générations de chercheurs, grâce aux milliers de pages manuscrites qu'il nous a laissées: plans, canevas, notes de lectures, scénarios, brouillons, mises au net, manuscrits définitifs.

La variété des documents que nous possédons aujourd'hui a marqué le début d'une série d'études de critique génétique internationale et a amené beaucoup de spécialistes de Flaubert à entrer dans les sentiers de la création de l'écrivain, à découvrir les mécanismes de son esprit, de son style, à entrer directement en contact avec lui.

La *Correspondance* et les *Carnets de travail* contiennent des indices très importants parce qu'ils permettent de reconstruire les étapes essentielles de l'écriture flaubertienne et de proposer des hypothèses de datation pour les manuscrits.

On ne peut pas énoncer une méthode unique dans le processus de création des œuvres flaubertiennes puisque toutes ses productions sont particulières et ont demandé un effort différent. Par exemple, le roman *Madame Bovary* concerne une période et un milieu que Flaubert connaît parfaitement; c'est pour cette raison que notre auteur n'effectue pas de recherches et se met à rédiger directement les premiers scénarios. Pour *Bouvard et Pécuchet*, au contraire, Flaubert réunit une documentation monumentale et prend des notes qui concernent tous les savoirs humains et qui comprennent divers milliers de folios.

Malgré les différences qui peuvent exister d'une œuvre à l'autre, on peut essayer d'énoncer quelques caractéristiques communes, typiques de sa méthode de travail et valables pour la plupart de ses travaux.

Pierre-Marc de Biasi nous illustre les mécanismes qui concernent le travail créatif de Flaubert (DE BIASI 2007). La première phase de la création flaubertienne est caractérisée par une activité de rêverie, de travail psychique:

> En réalité, au stade initial de la décision, Flaubert écrit généralement très peu ou pas du tout. Son secret est même précisément de commencer par écrire le moins possible: la dynamique de décision qui conduit au scénario est de nature essentiellement mentale (Ibid.).

Flaubert réfléchit sur son sujet, imagine les scènes de son histoire, le milieu, les personnages principaux et secondaires. Dans plusieurs occasions, la *Correspondance* confirme cette attitude mentale de notre écrivain:

> Comment! Je ne vous avais pas dit que Saint Antoine était fini depuis le mois de juin dernier? Ce que je rêve, pour le moment, est une chose plus considérable. Et qui aura la prétention d'être comique. Ce serait trop [long] à vous expliquer, avec la plume. Nous en causerons face à face. (FLAUBERT 1998, Lettre à George Sand du 25 novembre 1872).

Le moment de l'imagination, du libre mouvement de la pensée laissera la place à la phase de documentation. En effet, comme nous l'avons annoncé plus haut, Flaubert fait des recherches très minutieuses à la bibliothèque et avale un nombre impressionnant de volumes; il demande des renseignements à ses amis, il visite des endroits particuliers qui lui servent pour construire l'ambiance de ses œuvres:

> Moi, je lis du matin au soir, sans désemparer, en prenant des notes pour un formidable bouquin qui va me demander cinq ou six ans. Ce sera une espèce d'encyclopédie de la Bêtise Moderne? Vous voyez que le sujet est illimité (Ibid., Lettre à Adèle Perrot du 17 octobre 1872).

Pour *Bouvard et Pécuchet*, Flaubert affirme avoir lu plus de 1500 volumes:

> Savez-vous à combien se montent les volumes qu'il m'a fallu absorber pour mes deux bonshommes? À plus de 1500! Mon dossier de notes a huit pouces de hauteur (FLAUBERT 2007, Lettre à Edma Roger des Genettes du 25 janvier 1880).

Après la recherche documentaire, Flaubert peut passer à l'écriture et transmettre ses pensées et les résultats de ses études dans un plan détaillé: le scénario. Le scénario est un document très important où Flaubert marque, en grandes lignes, les thèmes à traiter, les épisodes à développer, la structure du récit, le rôle de ses personnages. Mais le scénario flaubertien n'est pas un document statique et immuable car «il s'élabore et se complète à mesure que le texte se construit» (DORD-CROUSLÉ 1999: 85). En effet, Flaubert retourne en arrière pendant la phase de rédaction et réélabore les scénarios en y ajoutant de nouveaux éléments. D'où la définition d'«écriture à programme dynamique» (Ibidem) qui caractérise la manière d'écrire de cet écrivain.

À partir du scénario, l'écrivain construira le récit et passera au brouillon, étape décisive de la création avant-textuelle.

Les brouillons de Flaubert illustrent, dans les premières phases de rédaction, «un usage délibéré de l'écriture dramatique (indications de mises en scène, décor, dialogue direct, présent narratif, etc.) qui ne se trouve qu'ultérieurement convertie en écriture romanesque (narration, description, dialogue indirect ou indirect libre, imparfait et temps du passé, etc.)» (DE BIASI 2007bis). En effet, Flaubert marque tous les détails d'une action, d'un personnage, d'un endroit, ce qui est typique d'une didascalie théâtrale.

Dans les phases successives des brouillons, on assiste à une recherche obsédante de l'expression juste, du mot juste: les mots augmentent progressivement, les phrases commencent à prendre forme, les folios se remplissent de ratures, de signes particuliers, d'ajouts interlinéaires et marginaux. La même page peut être écrite maintes fois avant d'être jugée "acceptable" par notre écrivain.

> Mais, avant le dit passage, j'en ai un de transition, qui contient huit lignes, qui m'a demandé trois jours, où il n'y a pas un mot de trop, et qu'il faut pourtant refaire encore parce que c'est trop lent. C'est un dialogue direct qu'il faut remettre à l'indirect, et où je n'ai pas la place nécessaire de dire ce qu'il faut dire. Tout cela doit être rapide et lointain comme plan, tant il faut que ce soit perdu et peu visible dans le livre! (FLAUBERT 1980, Lettre à Louise Colet du 2 janvier 1854).

Après la phase de dilatation des brouillons, Flaubert procède à une opération inverse de contraction: il fait une sélection rigoureuse des passages et des épisodes qui répondent le mieux à ses intentions et aux exigences de son travail. Les pages peuvent être réduites à quelques phrases, voire à quelques mots et une bonne partie de ce qui est écrit disparaîtra dans les différentes phases de correction. Il lui arrive de supprimer, tout d'un coup, des pages qui lui avaient demandé des journées entières. Ce travail de synthèse et de condensation continuera même dans le manuscrit définitif:

> Je vais bien lentement. Je me donne un mal de chien. Il m'arrive de supprimer, au bout de cinq ou six pages, des phrases qui m'ont demandé des journées entières. Il m'est impossible de voir l'effet d'aucune avant qu'elle ne soit finie, parachevée, limée. C'est une manière de travailler inepte!Mais comment faire? J'ai la conviction que les meilleures choses en soi sont celles que je biffe (Ibid., Lettre à Louis Bouilhet du 6 juin 1855).

Caractéristiques graphiques des manuscrits du Dossier «Politique»

Je reporte ci-dessous quelques caractéristiques significatives concernant mon corpus de manuscrits (voir figure 1):

Les feuillets que j'ai transcrits présentent quelques ratures (parfois lisibles, parfois problématiques), des traits de biffures, des mots écrits en surcharge mais il n'y a pas de pâtés d'encre de grosses dimensions qui recouvrent complètement les séquences écrites et qui empêchent la compréhension des énoncés.

La disposition des mots dans l'espace graphique de la page manuscrite respecte, en général, l'habitude qu'a Flaubert de laisser de larges marges: dans la marge gauche la notion ou idée que l'écrivain veut mettre en relief, «le thème» d'après la

terminologie d'Anne Herschberg Pierrot (1985: 69-90), dans la marge droite le développement ou l'explication de l'idée, le «propos» (Ibidem).

On peut remarquer que des pages chargées d'écriture alternent avec des pages moins remplies de mots qui restent les deux-tiers en blanc: c'est surtout le cas des pages conclusives d'un groupe de notes.

Enfin, Flaubert ne respecte pas toujours la ligne idéale de la feuille: son écriture ondoie et se dirige un peu vers le haut de page, un peu vers le bas (BONACCORSO 1983: XXIV).

Quant à la graphie flaubertienne, elle apparaît plus menue, irrégulière et par conséquent plus difficile à déchiffrer par rapport aux manuscrits des premiers romans, probablement à cause de l'âge avancé de l'auteur. Pour le reste, on observe les mêmes caractéristiques graphiques que l'on retrouve constamment dans tous les manuscrits de Flaubert:

Morphèmes attachés (fusion des sujets avec les verbes, des articles définis ou indéfinis avec les substantifs…): ex. *unevisite n'est dangereuse quelorsqu'elle apparaît aux hommes*…. (voir figure 1);

Abréviations: ex. gd = grand; pr ou p. = pour; ques = quelques;

Suffixe adverbial *ment* rendu par *mt*:commt = comment

Conjonction *et* remplacée par ?;

Usage des lettres majuscules au lieu des minuscules et vice-versa;

Ajouts en interligne;

Variantes dans l'écriture des noms de personnes, de lieu, d'œuvres littéraires;

Absence ou mauvais usage de la ponctuation et des accents.

À propos de ce dernier aspect, il est très fréquent que Flaubert emploie les accents d'une manière irrégulière, insolite ou qu'il les omette par hâte. Il abuse du point et l'utilise au lieu de la virgule entre adjectifs et substantifs, entre sujet et verbe; en outre, il écrit avec une minuscule les mots qui commencent après un point final. (cf. LECLERC 1989: 145-151).

Tous ces aspects, qui pourraient sembler atypiques pour un écrivain de grande renommée, font partie d'une manière d'écrire caractérisant non seulement la phase de prise de notes mais aussi les différentes phases rédactionnelles de ses œuvres. Et comme l'affirme Jean Bruneau: «Flaubert a des habitudes orthographiques particulières, dont certaines sont dues à l'usage de son temps, d'autres à son origine normande» (Ibidem).

Description du corpus du Dossier «Politique»

Malgré le caractère, souvent fragmentaire, des informations recueillies dans ce corpus de notes, il est possible de tracer un panorama des thèmes approfondis par Flaubert et décrire, folio par folio, le type de documentation à laquelle nous avons affaire.

Le f. 124r est la page de couverture du dossier: Flaubert marque au milieu du feuillet le titre «Politique». Le f. 125r contient une série de notes sur le socialisme de Montesquieu, tirées de *La morale de l'Église et la morale naturelle* de Boutteville: les lois doivent assurer à tous les citoyens, riches et pauvres, les mêmes droits comme le droit au travail, le droit à l'assistance (nourriture, genre de vie convenable, vêtements) mais aussi le droit au bonheur. Les notes sur *L'Esprit des lois* de Montesquieu (f. 143r et f. 143v) abordent, entre autres, le thème de la liberté, de la corruption du principe de la démocratie et le droit de guerre. Le f. 127r est une liste de 31 ouvrages lus par Flaubert pour la préparation de son chapitre; les folios 129r, 129v, 130r constituent les notes prises sur *LaLégislation primitive*2 de Bonald, un ouvrage en 3 tomes dans lequel Flaubert prend des informations relatives à plusieurs notions: la distinction entre les sciences physiques et les sciences morales, le code civil, les droits du peuple, la noblesse mais aussi l'esthétique de Bonald, l'éducation dans la société, les mœurs publiques, l'abolition des jurandes maîtrises, certaines règles dans les collèges. On met en relief, en outre, l'importance du pouvoir paternel dans la société: «La société est toute paternité et dépendance» (f. 129r). On termine les notes par un discours historique sur l'état actuel de l'Europe.

Dans les folios 128r et 128v, on résume les informations lues sur l'œuvre de Bossuet *Politique tiréedes propres paroles de l'Écriture Sainte* et on s'arrête sur la notion d'empire paternel et de monarchie d'inspiration divine. Dans *Le gouvernement civil* de Locke (f. 131r, f. 131v), Flaubert prend des notes sur la distinction entre le pouvoir paternel et le pouvoir monarchique, il aborde la question de l'origine et de la nature de la monarchie, il s'informe sur les principes de la société conjugale chez les Herbivores et chez les Carnassiers, sur le droit de grâce, etc.

Les quatre folios qui suivent, f. 132r, f. 132v, f. 133r, f. 133v sont les notes sur l'*Histoire des doctrines morales et politiques* de Matter où Flaubert annote brièvement les doctrines de différents personnages comme Pomponace, Machiavel, Sepulveda, La Boétie, Thomas More et étudie, entre autres, la notion de monarchie d'institution divine. On trouve, en outre, des notes sur les instructions de Charles Quint à Philippe II, sur la doctrine des niveleurs de Munster, sur le rationalisme et les principes de Nicolas Hemming, sur les doctrines de Hotman, de Languet, de Buchanan, sur les doctrines du Régicide et de la déposition des rois. La suite de ce premier groupe de notes est déplacée dans les folios 167r, 167v, 168r.

Le f. 134r présente des notes sur l'ouvrage de Proudhon *De la Capacité politique des classes ouvrières* qui fut, sous le Second Empire, un livre très connu dans le milieu ouvrier, en exerçant une influence remarquable et stimulante sur les militants du syndicalisme révolutionnaire et sur l'Association internationale des travailleurs. Ce folio concerne différents sujets tels que la capacité politique, les classes ouvrières, le droit électoral et la propriété.

Les notes tirées de *La liberté* de Stuart Mill (f. 135r, f. 135v, f. 136r) traitent du rapport entre l'individu et la société, la vie et le droit. Flaubert met l'accent sur la notion de droit individuel («faire tout ce qui ne nuit pas»), de droit social («empêcher tout ce qui nuit») et s'arrête sur quelques caractéristiques de la société moderne: «empêcher le développement de chaque individualité distincte, modeler et rendre uniformes tous les caractères sur la base du sien, imposer ses usages, ses coutumes, ses idées». Il y a, enfin, des références aux persécutions de Marc-Aurèle, à la morale chrétienne, à la théorie calviniste.

Dans les folios 137r et 137v, Flaubert prend des notes sur la question de la centralisation de l'État (*La Centralisation* de Dupont-White); en revanche, les folios 138r, 139r, 139v (notes tirées de *L'individu et l'État* de Dupont-White) abordent différents sujets, parmi lesquels le rapport entre l'individu et l'État, l'État en tant que moyen utile à l'élévation des masses, le droit au travail, la liberté des citoyens, les droits individuels, la centralisation graduelle de l'Angleterre.

En ce qui concerne le *Dictionnaire général de la Politique* de Maurice Block, Flaubert prend 6 pages de notes (f. 140r, f. 140v, f. 141r, f. 141v, f. 142r, f. 142v) sur différentes notions qui apparaissent sous la forme d'un dictionnaire encyclopédique. À côté de chaque terme (notions politiques ou événements historiques), nous trouvons son explication: arbres de la liberté, assistance, association, colportage, compagnonnage, contrat politique, contrat social, constitution de 48, suffrage universel, élections, révolution, liberté, libéralisme, droit de résistance, etc.

Dans les folios 144r et 144v (*Droit des gens modernes de l'Europe* de Klüber) Flaubert cite toute une série de cas d'intervention en Europe: l'Autriche dans les affaires d'Italie en 1820, la France en Espagne en 1823, l'Angleterre au Portugal en 1826. Il note les titre d'ouvrages et les auteurs qui ont traité la question du droit d'intervention (*Le droit international* de Calvo, *De Jure interventionis* de Gericke) et quelques exemples de capitulations comme celle de Napoléon III en 1870.

Les notes sur *Simple Notions de l'ordre social* de Cherbuliez (f. 145r) développent l'idée d'un état social basé sur l'échange, la division du travail, l'approvisionnement, et le distinguent de l'état sauvage. Sur l'ouvrage de Madame de Staël *Considérations*

sur la Révolution française, Flaubert prend une page de notes et aborde, entre autres, le principe de la Légitimité, mis en avant par M. de Talleyrand. Le folio 147r, où Flaubert prend des notes sur *De l'influence morale et matérielle de la Contrainte et de la Liberté* de Frédéric Passy, aborde la question de la liberté individuelle et de l'incapacité des individus de se conduire sans l'aide de l'État.

Le folio 148r contient les notes sur *La question de la décentralisation* par le Comte de Riencourt; en revanche, dans le groupe de notes sur l'*Étude historique et critique des différents systèmes d'organisation du suffrage universel de Pascaud* (f. 149r, f. 149v) Flaubert s'occupe de suffrage universel, de systèmes électoraux, de la République de 48, du Gouvernement de juillet, de la loi électorale du 15 mars 1849.

Souvenirs de la tribune des journalistes d'Audebrand (f. 150r, f. 150v) est un ouvrage qui se compose de fragments épars publiés dans les journaux littéraires et rassemblés de manière à former un volume. Ces fragments citent des épisodes et des aspects peu connus de l'histoire sur le grand mouvement social et politique de 1848: l'enterrement de Proudhon, le bonnet phrygien des gardes de Caussidière, l'éclipse de soleil de l'été 1851, les références à des personnages de l'époque comme Monseigneur Bonnet, Marrast, Genoude, Massol, M. de Liadières, Lamartine. On cite les noms effrayants de certains clubs comme les Jacobins, les Sanculottes, le Club de la Blouse, de la Faim et le club Blanqui.

Les clubs et les clubistes d'Alphonse Lucas est *une histoire critique et anecdotique des clubs et des comités électoraux fondés à Paris depuis la révolution de 1848*. Flaubert annote des noms et des citations de penseurs comme Max Stirner, Kauffmann, Arthur de Bonnard et prend des informations sur le club de Cluny, le club des domestiques, le club des épiciers, le club du salut du peuple, le club de la révolution.

Les folios qui suivent, f. 152r, f. 152v, sont des notes extraites de l'ouvrage de Villeneuve *De l'agonie de la France* où Flaubert sélectionne des épisodes et des anecdotes des premières années du XIXe siècle: Napoléon qui interdit les prédications du Père Miguel, le *Tartufe* défendu à Bourges, les maçons qui s'occupent à débloquer les ruines de l'archevêché à l'octave de Pâques, les défauts de la noblesse, le goût de l'usurpation de Louis XVIII, etc.

Dans le groupe de feuillets surles *Lois de la Presse* de Chassan (f. 153r, f. 153v, f. 154r), Flaubert illustre le principe de droit de résistance nationale, consacré en France dans l'article 2 de la Constitution monarchique de 1791 et annote des événements et des lois des années 1830. Ces notes sont partagées en trois parties ayant chacune un sous-titre: «Droit de résistance nationale», «Légalité de la Révolution et du gouvernement de 1830», «Du principe et de la Forme du gouvernement actuel».

Enfin, sur la période 1848 nous avons deux groupes de notes. Celles sur *Histoire de la Révolution de 1848* de Daniel Stern (f. 155r, f. 155v, f. 156r, f. 156v, f. 157r, f. 157v) font référence à des épisodes ou personnages de ces années-là: la bénédiction des arbres de la liberté de la part du clergé, les ateliers nationaux, le droit des femmes, l'impôt des 45 centimes, le décret de bannissement contre les d'Orléans, la Réaction et la formation du Parti de l'ordre, la fermeture des clubs et le cautionnement de 24 000 francs sur les journaux, etc.

Dans les notes tirées de l'ouvrage de Vermorel *Les Hommes de 1848* (f. 158r, f. 158v) Flaubert s'arrête sur une série de personnages qui ont eu un rôle important dans les années 1848: Odilon Barrot, Léon Faucher, Genoude, Ledru-Rollin (avec ses circulaires qui seront citées dans le texte définitif de *Bouvard*). Les notes des folios 159r et 159v prennent en examen des épisodes relatifs au Second Empire (*Histoire du Second Empire* de Taxile Delord).

Du f. 160r au f. 162v (*Droit des gens* de Vatel) les notes concernent de nombreux thèmes comme l'origine des gouvernements, le rapport entre le gouvernement et le citoyen, le rôle de la Nation, la question de la liberté, le pouvoir du prince, le droit de grâce, le droit de punir, la propriété, etc.

Du f. 163r au f. 165v, Flaubert définit le mot «constitution» et résume en quelques pages les quatre premiers essais qui se trouvent dans l'ouvrage de Sismondi *Études des Constitutions des peuples libres* . Les titres des essais examinés sont les suivants: «Des prétentions de la démocratie à la souveraineté, et du suffrage universel»; «Du peuple comme opposition au gouvernement, et de ses pouvoirs»; «De la délibération nationale, moyen d'appeler la raison publique à la souveraineté»; «Du prince ou du pouvoir exécutif dans les monarchies».

Le f. 166r (*Esquisse de Constitution* de Benjamin Constant) met en évidence des aspects négatifs de la Constitution et du code pénal; de même, les notes sur *De la France* de Henri Martin (f. 170r, f. 170v, f. 170br) illustrent certains aspects du code civil, du code pénal et des nouvelles sur le passé de la France.

Dans les folios 171r et 171v (*Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*), Flaubert annote des informations sur la propriété, sur les associations ouvrières en France en 1848, sur la misère dans les usines, les conditions de vie et la pauvreté des ouvriers.

Les folios 175r et 175v sont centrés également sur le thème de la propriété (*De la propriété* de Thiers). Enfin, les folios 177r et 177v contiennent les notes sur l'ouvrage *Album d'un pessimiste* d'Alphonse Rabbe, écrivain romantique et journaliste, affligé par des problèmes existentiels. Flaubert recopie plusieurs citations qui revêtent un caractère fragmentaire et sans aucun lien entre elles: droit de propriété, critiques de Rabbe à Voltaire, théories esthétiques mais aussi des références à la figure de Rabbe, défiguré à cause d'une maladie vénérienne.

L'utilisation des notes de lecture: illustration d'un transfert dans le chapitre VI de «Bouvard et Pécuchet»

Je me bornerai à illustrer un seul exemple significatif – parmi les très nombreux que j'ai repérés – de données documentaires contenues dans les notes manuscrites du Dossier «Politique» et qui ont été l'objet d'une transposition dans*Bouvard et Pécuchet* sous de différentes formes.

Les notes de lecture ci-dessous, qui abordent la question du droit divin et du pouvoir paternel, constituent, à mon avis, la base dont Flaubert s'est servi pour rédiger un passage du chapitre VI:3

Extraits de notes de lecture:

1.

Selon Filmer, tous les Princes de la terre étaient les héritiers d'Adam.
(Maurice Block, *Dictionnaire général de la Politique*, f. 141v)

2.

La monarchie est la forme de gouvernement la plus commune, la plus ancienne et aussi la plus naturelle.
les hommes naissent tous sujets; & l'empire paternel qui les accoutume à obéir les accoutume en même temps à n'avoir qu'un chef.
- on a fait les rois sur le modèle des pères [...]
Le roi, image de Dieu».
(Bossuet, *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sa*inte, f. 128r)

3.

Les deux pouvoirs paternels & monarchiques sont complètement distincts. Chaque sujet qui est père a autant de pouvoir sur ses enfants que le Prince sur les siens.
(Locke, *Le Gouvernement civil*, f. 131r)

Extrait du chapitre 6:

«La théorie du droit divin a été formulée sous Charles II par l'Anglais Filmer.

> «La voici:
> «Le Créateur donna au premier homme la souveraineté du monde. Elle fut transmise à ses descendants; et la puissance du roi émane de Dieu. “Il est son image” écrit Bossuet. L’empire paternel accoutume à la domination d’un seul. On a fait les rois d’après le modèle des pères.
> «Locke réfuta cette doctrine. Le pouvoir paternel se distingue du monarchique, tout sujet ayant le même droit sur ses enfants que le monarque sur les siens»(FLAUBERT 2008:242).

Comme nous pouvons l’observer, le court extrait du chapitre 6, résultat d’une opération de sélection et de condensation de plusieurs pages de notes, relève de trois sources.

La première partie du texte présente un lien évident avec une note prise sur l’ouvrage en deux tomes de Maurice Block, *Dictionnaire général de la Politique*. Or, mon objectif n’est pas la critique des sources mais plutôt l’illustration de certaines caractéristiques de la méthode de travail de Flaubert. Dans ce cas-là, l’information succincte mais essentielle du folio 141v («Selon Filmer, tous les Princes de la terre étaient les héritiers d’Adam»)sert à Flaubert comme point de départ pour développer, dans le chapitre VI, le discours sur le droit divin de Filmer.Dans le texte final – n’oublions pas que seuls les brouillons peuvent nous dévoiler par quel parcours l’écrivain en est arrivé là - le nom d’Adam disparaît et on trouve à sa place l’épithète «premier homme»; d’une manière analogue, le mot «héritiers» est remplacé par le synonyme «descendants»:

> La théorie du droit divin a été formulée sous Charles II par l’Anglais Filmer. La voici:
> Le Créateur donna au premier homme la souveraineté du monde. Elle fut transmise à ses descendants (Ibidem).

Pour la deuxième partie de cet extrait, Flaubert s’est évidemment servi d’une note sur l’ouvrage de Bossuet, *Politique tirée des propres paroles de l’Écriture Sainte.* Nous remarquons, en effet, que les données documentaires du folio 128r sont transposées dans le roman avec peu de variations significatives:

«Le roi, image de Dieu» subit un petit développement et devient « la puissance du roi émane de Dieu. Il est son image…»;

«sur le modèle des pères» est remplacé par «d’après le modèle des pères», ce qui témoigne d’une recherche de perfection formelle de la part de Flaubert;

«& l’empire paternel qui les accoutume à obéir les accoutume en même temps à n’avoir qu’un chef» subit une contraction et une variation lexicale «L’empire paternel accoutume à la domination d’un seul».

La première partie de la note («la monarchie est la forme de gouvernement, la plus commune, la plus ancienne et aussi la plus naturelle») n’a pas été transférée de manière explicite dans le roman mais l’idée qu’elle transmet pourrait, à mon avis, être mise en relation avec tout l’extrait du chapitre, notamment avec la phrase: «la puissance du roi émane de Dieu». En effet, parler de la monarchie comme de la forme de gouvernement la plus ancienne et la plus naturelle ne serait-ce comme dire qu’elle émane de Dieu?

La troisième partie du texte provient de l’ouvrage de John Locke, *Le gouvernement civil,* et résume les théories de ce philosophe. La synthèse et la paraphrase opérées par Flaubert n’apportent aucun changement du point de vue sémantique:

«Les deux pouvoirs paternels & monarchiques sont complètement distincts. Chaque sujet qui est père a autant de pouvoir sur ses enfants que le Prince sur les siens», devient«Le pouvoir paternel se distingue du monarchique, tout sujet ayant le même droit sur ses enfants que le monarque sur les siens».

Conclusion

Cette courte présentation de ma recherche doctorale n'a pas la prétention d'être exhaustive. Elle ne pourrait pas le prétendre, étant donné que ce travail est en cours de réalisation. Mon objectif est de mettre en évidence le rôle fondamental de la note documentaire dans la construction d'une œuvre monumentale comme *Bouvard et Pécuchet* et réfléchir sur les transferts directs de citations dans le roman. Les notes que j'ai passées en revue revêtent une grande importance pour Flaubert étant donné qu'elles ont "résisté", malgré quelques variations lexicales, aux diverses phases de correction, réélaboration, réécriture du chapitre. Ces premières enquêtes menées sur les folios des notes m'ont permis, donc, de remarquer qu'un certain nombre des informations contenues dans le Dossier «Politique» est utilisé pour la rédaction du chapitre VI du roman avec des modalités différentes. En effet, Flaubert peut résumer la note ou recopier l'information telle quelle ou y apporter quelques variations. Une question reste ouverte: qu'en est-il d'une autre partie de notes sur la politique qui n'apparaissent nulle part dans la version définitive du chapitre? En effet, il reste un groupe de notes du Dossier «Politique» qui ne semble pas avoir été utilisé.

Le travail qui reste à faire est encore important: il faudra vérifier – ce que je me propose de faire prochainement – si les données documentaires du Dossier «Politique», exclues de l'univers de*Bouvard,* ont été exploitées autrement: peut-être dans un autre chapitre de *Bouvard et Pécuchet*? Ou même – ce qui pourrait être, à mon avis, très probable - dans les premières phases rédactionnelles des brouillons du chapitre VI avant d'être supprimées définitivement?). Enfin, il sera important d'étudier la phase fondamentale de l'écriture proprement dite, c'est-à-dire la rédaction des brouillons, pour en tirer des informations susceptibles d'éclairer le processus de la création.

2e édition 1817.

Le moyen âge admirait tout, dans la grâce! (11)

on peut rejeter, dans les sciences physiques, ce qui est légèrement adopté: mais dans le domaine moral, on traitent du bonheur et des devoirs. Il faut respecter ce qu'ils ont reçu de leurs ancêtres, et ne pas recommencer tout le pour la société. Lorsque à la manière commune

Théorie de Pascal.

« Il n'y a point d'erreur » (35 du Discours préliminaire).

« Le peuple a toujours le droit de changer ses lois, même les meilleures; car il veut satisfaire mal à lui-même qui est le seul le droit de l'en empêcher? »

Le langage est le seul autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison. (7 juin 75)

« Tous les auteurs de la société sont connus. Lettres du monde civil et fait. nous avons voyagé sur la Terre

Tableau. (25)

La noblesse est une institution - elle consiste en institution spéciale. ... Elle était l'objet de tous les efforts de toute la famille qui toute devrait tendre à l'honorer, c'est-à-dire à passer de l'état privé à l'état public! ... » (54)

Inégalité n'est dangereuse - quelques-uns apparaît aux hommes sous une vérité antérieure à notre raison, et accompagné par tout le cortège des vérités antérieures et nécessaires dont les hommes sont déjà en possession » (18)

Vérité morale - elle vérité antérieure

Les grecs prostituaient leurs filles dans le temple. - (205)

Le code civil « ne saurait faire de hommes vertueux et de citoyens estimables » « comme à un médecin qui connaît sur l'origine et propre à conserver la santé, aidée de bonnes lois de préceptes de la tempérance, de la sobriété, du travail, pratiquée de remède propres à arrêter la fièvre ou à apaiser les douleurs. » - (215)

« La Révolution a commencé par la Déclaration des droits de l'homme et elle infirmera sur par la Déclaration des droits de Dieu! » (255)

Discours de J. J. Rousseau

« Le Gouvernement est chose [illegible] dans qui nous soit connu! » (t. a. 6)

Les sociétés juives et musulmanes, le seul de toutes qui n'aient pas eu de lois fausses, absurdes, atroces, contraires à la nature des êtres et de leurs rapports » - (6)

« Si l'état religieux - quelque vice qui nous l'enfante - bien pour le système venant à être abolie, on verrait naître même en Europe l'hostile système de l'infanticide! (90)

J. Bonnet relève cette assertion « Dieu lui-même, si l'on peut le dire, abrogerait avoir raison, quoiqu'il ne peut rien faire contraire à raison » -

Les lois constitutives de la société doivent être du pouvoir pratique. - Nous-tes, Indépendant tout pouvoir absolu Autorité qui en découle - elle fut Dans lui-même et dans ses ministres. Le droit constitutif est de faire hommes responsables

La société est toute particulière à l'homme. bien plus que fortuité a établi » (73 t. a)

Figure 1. Ms g226 (6) f. 129r - Collections de la Bibliothèque Municipale de Rouen

Bibliographie

J. BELLEMIN-NOËL, *Le texte et l'avant-texte*, Paris, Larousse, 1972.
G. BONACCORSO, *Corpus Flaubertianum I. Un cœur simple*, Paris, Les Belles Lettres, 1983.
P.M. de BIASI, *La génétique des textes*, Paris, Nathan, 2000.
P.M. de BIASI, *Flaubert: dynamique de la genèse*, mis en ligne le 18 janvier 2007: http://www.item.ens.fr/index.php?id=13330.
P.M. de BIASI, *Qu'est-ce que un brouillon? Le cas Flaubert: essai de typologie fonctionnelle des documents de genèse*, mis en ligne le 19 janvier 2007: http://www.item.ens.fr/index.php?id=13366.
S. DORD-CROUSLÉ, «Entre programme et processus: le dynamisme de l'écriture flaubertienne. Quelques points de méthode», *Genesis*, n. 13, juillet 1999, p. 63-87.
G. FLAUBERT, *Correspondance*,tome 2 *(1851-1858)*,J. Bruneau (ed.), Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1980.
G. FLAUBERT, *Correspondance*,tome 4 *(1869-1875)*,J. Bruneau (ed.), Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1998.
G. FLAUBERT, *Correspondance*,tome 5 *(1876-1880)*,J. Bruneau et Yvan Leclerc (ed), Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 2007.
G. FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*. Avec des fragments du «second volume», dont le*Dictionnaire des idées reçues*, S. Dord-Crouslé (ed.), Paris, GF Flammarion, 2008.
A. GRÉSILLON, *Eléments de critique génétique, Lire les manuscrits modernes*, Paris, PUF, 1994.
A. HERSCHBERG-PIERROT, «La marge des notes», in*Leçon d'écriture. Ce que disent les manuscrits*, A. Grésillon et M. Werner (ed.), Paris, Minard, «Lettres Modernes», 1985, p. 69-90.
Y. LECLERC, «Ponctuation de Flaubert», in*Flaubert, l'autre*, F. Leclercle et S. Messina (ed.), Lyon, Presses Universitaires, 1989, p. 145-151.

Notes

? 1 Le concept nouveau d'avant-texte a été formulé, pour la première fois, par Jean Bellemin-Noël. L'avant-texte est défini comme «l'ensemble constitué par les brouillons, les manuscrits, les épreuves, les "variantes", vu sous l'angle de ce qui précède matériellement un ouvrage quand celui-ci est traité comme un texte, et qui peut faire système avec lui». Pierre-Marc de Biasi reprend la notion d'avant-texte et précise: «L'avant-texte est une production critique: il correspond à la transformation d'un ensemble empirique de documents en un dossier de pièces ordonnées et significatives. Du statut indéterminé de manuscrit de l'œuvre, le dossier de genèse passe au statut scientifique d'avant-texte lorsque tous ses éléments ont été redéployés de manière intelligible selon la diachronie qui leur a donné naissance: plans, esquisses, brouillons, mises au net, documentation, manuscrits définitifs, etc., déchiffrés, transcrits, et entièrement reclassés dans l'ordre de leur apparition chronologique et selon la logique de leurs interactions». Almuth Grésillon préfère la notion de «dossier génétique», défini comme «un ensemble constitué par les documents écrits que l'on peut attribuer dans l'après-coup à un projet d'écriture déterminé dont il importe peu qu'il ait abouti ou non à un texte publié».

? 2 Le titre complet de l'ouvrage est: *Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison*, *suivie dedivers traités et discours politiques*.

? 3 Parmi les notes qui abordent la question du droit divin et du pouvoir paternel, j'ai choisi celles qui, à mon avis, ont un rapport très étroit avec la version définitive du roman et qui en constituent, en quelque sorte, la cellule. Cela n'empêche que tous les folios ont contribué, grâce à la variété et à la valeur des informations qu'ils donnent, à inspirer Flaubert dans la phase de rédaction.

Pour citer cet article :

Biagio MAGAUDDA, *Le transfert des notes de lecture du Dossier «Politique» dans le chapitre VI de «Bouvard et Pécuchet»: illustration d'un exemple significatif*, Ricerche Dottorali in Francesistica, Publifarum, n. 16, pubblicato il 2011, consultato il 27/04/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=222